

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de LIVERNON,
Séance du 11 juin 2024

Nombre de conseillers

En exercice 12
Présents 09
Votants 12
Absents 03

Date de la convocation :
05 juin 2024

Date d'affichage :
06 juin 2024

OBJET :

Délibération N° 2024-06-33

Cession de terrain
Centre d'Incendie et de
Secours de Livernon

Acte rendu exécutoire après
Dépôt en Sous-Préfecture
Le 12/06/2024
Et publication ou notification
Du 12/06/2024

Monsieur Le Maire
Jacques COLDEFY



L'an deux mille vingt-quatre le onze du mois de juin à 18h 30.
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jacques COLDEFY, Maire.

Présents : Belin Jérôme- Bouyssou Vanessa - Grimal Béatrice- Mas Cédric- Mejeceze Jean-Paul - Mézy Amandine - Serrau Martial - Soulier Bruno.

Absents : Verbiguié Laurie a donné pouvoir à Bouyssou Vanessa – Gallineau Sébastien arrivé au point 7 (délibération 2024-06-37) a donné pouvoir à Coldefy Jacques) - Martinez Dimitri arrivé au pont 4 (délibération 2024-06-34).

Secrétaire de séance : Mas Cédric.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, conformément à l'inscription au Plan Pluriannuel d'Investissement 2023-2027 du SDIS du Lot, le projet de réhabilitation et d'extension du Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de Livernon est prévu en 2025.

Afin d'optimiser cette opération, le SDIS du Lot souhaite se porter acquéreur des parcelles adjacentes (B 918 pour 322 m2 et B 898 pour 297 m2), ce qui permettrait d'améliorer l'accessibilité à l'aire de lavage située à l'arrière du bâtiment.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- accepte à l'unanimité la cession desdites parcelles (B 918 et B 898) au SDIS du Lot pour une somme symbolique;
- charge Monsieur le Maire de signer tout document nécessaire à intervenir ;

Fait et délibéré, les jours et an que dessus

Pour copie conforme

Le Maire
Jacques COLDEFY